

## »»» édito

### Un nouveau mandat placé sous le signe de la prudence

Je tiens à vous remercier à nouveau pour la confiance que vous nous accordez. Au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous allons continuer à œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun. Notre équipe ouverte et attentive à vos préoccupations quotidiennes, veut rester au service d'une vie rurale solide et dynamique. Nous vous présenterons bientôt sur le site de la mairie l'organisation qu'elle a choisie. Et d'ores et déjà, dans ce bulletin, vous prendrez connaissance des budgets votés pour l'année.



Nous commençons ce mandat avec enthousiasme mais aussi avec des inquiétudes pour l'avenir. La diminution des aides financières de l'Etat aura de lourdes conséquences sur les finances des collectivités publiques et risque d'entraîner une réduction drastique des investissements avec des répercussions directes sur l'économie locale.

Maîtriser nos dépenses de fonctionnement tout en continuant à assurer des services publics de qualité est un des enjeux majeurs de cette mandature.

Les projets d'aménagement de la commune devront prioritairement favoriser la réduction des dépenses énergétiques, la préservation de la ressource en eau potable et la redynamisation du tissu local à travers l'entreprise et l'artisanat.

Le tournant que connaissent nos villages n'en est qu'à ses débuts, mais la spécificité des territoires ruraux doit être considérée comme une richesse sociale. Créer des liens sociaux forts entre les nouveaux arrivants et les anciens de la commune, faciliter les échanges entre les générations, mais aussi rendre accessible à tous les lieux publics sont une réponse à l'individualisme grandissant de notre société moderne. Je remercie les associations pour tout ce qu'elles apportent à notre village, à commencer par la convivialité.

Notre mode de vie et notre comportement ont une incidence considérable sur notre environnement. Il nous appartient de les modifier durablement si nous voulons le préserver. Covoiturer, trier ses déchets, utiliser les transports en commun, sont des comportements qui participent à cette démarche et constituent des enjeux majeurs pour le devenir de la société dans laquelle nous vivons et pour les générations actuelles et futures.

Je vous souhaite aussi de profiter des moments de festivités à venir et de passer un très bel été.

Régine Ailhaud-Blanc  
Maire de Champtercier

## »»» En bref

### 3<sup>e</sup> Rencontres Musicales de Champtercier

L'association *Des Musiques et des Mots* vous convie le 14 juin, placette de l'église à cette manifestation organisée en partenariat avec les associations "Champterroir", "Rencontres et Partage", "Sentiers Culinaires" et le Comité des Fêtes, avec le soutien de la Municipalité. Entrée libre. Buvette et restauration sur place.  
**16h30** Percussions brésiliennes par le Batuc Calu.

**17h** Chorale des enfants de l'école Gassendi.

**17h30** Bal des enfants par la Cie Brunovni.

**18h45** Scène Ouverte.

**20h** Forro brésilien par le groupe Carma Bop

**21h30** Soneros Del Caribe, musique cubaine.

**De 16h à 19h**, vente d'objets et friandises au profit de l'Association sportive et culturelle des parents d'élèves. Atelier maquillage pour les enfants.

### Concert

Samedi 5 juillet à 21h, concert avec le chœur de Saint Mathieu de Trévières. 30 choristes dirigés par Hervé Loche. Chants sacrés et traditionnels, des Balkans, du Brésil et de la Méditerranée. Entrée libre

### Fête de Champtercier

La fête votive de Champtercier se déroulera cette année les 8, 9 et 10 août. Le comité des fêtes travaille depuis déjà plusieurs mois pour vous préparer comme toujours une fête avec de nombreuses surprises et nouveautés. Le programme vous sera distribué en début d'été. Nous vous attendons nombreux pour partager tous ensemble ce moment de joie et de bonheur.

### Réouverture de Chandourène

La bonne nouvelle de ce début de mandat est sans nul doute la réouverture du village de vacances de Chandourène, annoncée pour 2016 par la direction de Renouveau Vacances.

### Informatique à l'école

La mairie continue d'équiper l'école de Champtercier de matériel multimédia. 6 ordinateurs et un tableau blanc interactif vont compléter l'équipement informatique dès la prochaine rentrée scolaire.

## Budget

### Les principales orientations de l'année 2014

L'une des premières tâches du nouveau conseil municipal, une fois les commissions installées, a été d'adopter les budgets 2014 lors de sa séance du 23 avril 2014. Les budgets 2014 sont dans la ligne des budgets précédents, mais doivent tenir compte d'une amplification des mesures prises par le Gouvernement pour réduire ses dépenses en réduisant les transferts de l'Etat aux collectivités locales et territoriales.

La Dotation Globale de Fonctionnement reçue de l'Etat baisse de 3,75% en 2014, soit un manque à gagner de 10.672 € pour la commune. D'autres dotations diminuent substantiellement, telle la dotation de solidarité rurale (-20%), soit 4 142 € en moins pour Champtercier. Au total, c'est près de 20 000 € qui manquent. La masse salariale (un peu plus de 50% de nos dépenses de fonctionnement) va à elle seule augmenter automatiquement de plus de 20 000 € (+5,8%), sans augmentation des salaires et sans nouveau recrutement. Il faut donc équilibrer les comptes soit par des recettes supplémentaires, soit par des économies, soit en puisant dans nos réserves. C'est dans ce contexte que les élus de la commission des finances et le secrétariat de la mairie ont travaillé.

Le résultat de ce travail tient en quelques orientations majeures. D'abord, la poursuite de la stabilité fiscale en 2014 qui signifie qu'il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition pour les trois taxes

d'habitation, impôts fonciers bâti et non-bâti. Les impôts n'augmenteront que du fait de la réévaluation annuelle de la base taxable. Ensuite, la poursuite des efforts pour réaliser des économies en dépenses courantes. Ces efforts ont déjà payé, puisqu'ils nous ont permis en 2013 de préserver nos réserves.

#### Pas de hausse des impôts

Enfin, l'utilisation partielle des réserves faites grâce aux résultats positifs antérieurs pour financer le fonctionnement de la commune. C'est grâce à ces réserves et aux efforts d'économie déjà réalisés qu'il sera possible d'éviter, en 2014, de devoir compenser la baisse des transferts de l'Etat par une hausse des impôts. La commune finalisera les investissements en cours grâce à des financements déjà acquis.

Le lotissement des Couestes sera réalisé sur un budget annexe spécifique, avec emprunt sans recours au financement par le budget principal. Ce lotissement est important

à terme pour la commune. Les élus espèrent l'installation de jeunes ménages susceptibles de freiner le vieillissement de notre population et d'amener de jeunes enfants à l'école (le maintien de l'école est une préoccupation permanente). D'autre part, il apportera à terme, des recettes supplémentaires à la commune.

Les efforts de rééquilibrage du budget de l'eau et de l'assainissement seront maintenus afin d'éviter à terme de devoir le subventionner par le budget principal, c'est-à-dire par nos impôts, comme ce sera encore le cas en 2014 à hauteur de 22 000 €, malgré les réajustements tarifaires opérés en fin 2012 et fin 2013.

#### Un budget annexe spécifique pour le lotissement des Couestes

Sur ces bases, le conseil municipal a adopté la création d'un budget annexe spécifique pour le lotissement des Couestes. Ce budget enregistrera l'apport des terrains par la Commune et les travaux à réaliser, qui seront financés par un emprunt à court terme. L'emprunt sera remboursé par la vente des 9 lots. A la fin de l'opération, le surplus éventuel sera reversé au budget principal.

Le Budget Annexe « Lotissement des Couestes » s'élève à 250 000 €. Le Budget Eau et Assainissement, d'un montant total de 146.858 Euros en fonctionnement, fait apparaître une perte d'exploitation prévisionnelle de 27.229 Euros, qui est équilibrée par un report positif de 5299 Euros de l'exercice précédent et une subvention de 22.000 Euros du Budget Principal. Cette perte est due pour près de moitié à la présence dans les eaux usées qui sont traitées par la ville de Digne d'eaux pluviales qui ne devraient pas être rejetées dans le réseau d'eaux usées, un sujet dont nous avons déjà parlé dans le bulletin municipal, et pour le reste à la constante nécessité de réparer les fuites qui apparaissent régulièrement

Fonctionnement	MONTANTS
<b>TOTAL RECETTES COURANTES ET EXCEPTIONNELLES</b>	<b>678.557</b>
Impôts et taxes	299.375
Dotations et participations (dont DGF 122.299)	151.833
Allocation compensatoire CCABV	159.556
Autres produits et atténuations de charges et recettes exceptionnelles	67.793
<b>TOTAL DEPENSES PROGRAMMEES (Hors imprévus)</b>	<b>776.627</b>
Charges de personnel et assimilé	398.000
Charges financières	12.848
Voiries et réseau	25.000
Energie	20.000
Assurances	30.000
Cotisations diverses	36.000
Autres charges de fonctionnement	254.779



Investissement	MONTANTS
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>336.586</b>
Subventions (hors département)	184.859
Département	99.920
Fonds de Compensation TVA	40.057
Cession (terrains des Couestes « cédés » au Budget Annexe)	11.750
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>624.192</b>
Restes à réaliser	488.995
Autres, y compris divers	92.100
Remboursements en capital des emprunts	31.347
Autres immobilisations financières (terrains des Couestes « cédés » au Budget Annexe)	11.750
<b>SOLDE</b>	<b>-287.606</b>
<b>SOLDE POSITIF REPORTÉ</b>	<b>287.606</b>

sur le réseau et à un niveau des tarifs qui, malgré les réajustements de ces deux dernières années, reste encore insuffisant pour couvrir les charges de distribution de l'eau et d'assainissement. Nous arrivons cependant à assurer un flux continu d'investissement et à maintenir/remettre en état et en conformité nos installations et nos réseaux. Ils nous restent cependant de gros efforts à faire (voir ci-dessous les perspectives).

En fonctionnement, la mairie s'efforcera de limiter les dépenses de façon à garder un résultat positif reportable pour l'exercice suivant au cours duquel on devra faire face à une nouvelle réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement.

### Perspectives pour les années suivantes

En investissement, il apparaît que les petites opérations en cours et le remboursement de nos emprunts pourront être finalisés grâce à des subventions perçues tardivement sur des opérations déjà réalisées et en cours, à la restitution de la TVA sur les dépenses antérieures.

L'équipe municipale a entamé une réflexion pour les années suivantes avec le souci de procéder aux nécessaires opérations d'investissement en continuant de maîtriser la fiscalité et le prix de l'eau, c'est-à-dire de limiter les augmentations éventuelles au strict nécessaire, sans « à-coups » intempestifs, et sans augmentation excessive de notre endettement à long terme, faute d'un

autofinancement suffisant. Cet exercice est rendu difficile par les incertitudes qui pèsent sur les ressources disponibles, notamment sur la Dotation Globale de Fonctionnement dont la réduction est programmée par le Gouvernement. S'agissant de l'investissement, il est clair que les subventions en provenance des autres collectivités (Département, Région et Etat) risquent de se faire plus rares.

### Travaux sur le réseau d'eau potable

Les années 2015, 2016 et suivantes devraient voir la finalisation et la clôture de l'opération des Couestes. Les travaux visant à éliminer les fuites du réseau d'eau potable, vont commencer dès 2015 par le secteur des Plaines du bas où les pertes sur la canalisation qui part du réservoir de St Jean atteignent 60%. Ces travaux sont urgents pour préserver les ressources en eau et pour éviter d'être surtaxés par l'agence de bassin. Nous espérons une subvention à hauteur de 80% du montant de l'investissement.

La réalisation de travaux visant à réduire les coûts dus à la présence d'eaux pluviales dans les eaux usées que nous déversons sur la station d'épuration de Digne et dont le transit et le traitement nous sont facturés. D'autres travaux pourront être envisagés quand nous en saurons plus sur nos ressources courantes et sur le résultat de nos efforts d'économie en matière de fonctionnement. Nous vous tiendrons informés de nos réflexions.

## Rencontres et partages entre les générations



L'association « Rencontres et partages » a innové en début d'année 2014 en organisant un repas avant l'assemblée générale le 1er février. Cette initiative a beaucoup plu et le couscous a été fort apprécié. Le 23 février, la sortie à Tourrettes-sur-Loup pour la fête de la violette a permis à plus de 30 personnes de passer une agréable journée, cette année sous le soleil ! Du 24 au 28 février, une vingtaine de danseurs sont venus s'initier à la country dans une ambiance détendue et festive.

Le 12 avril, la bouillabaisse au Brusca a encore eu un franc succès et la promenade sur le sentier côtier l'après-midi, sous un grand soleil, a permis à tous d'admirer le magnifique panorama. Le 7 mai, le traditionnel challenge de boules Francis Autric a rassemblé tous ses amis pour une journée empreinte d'amitié.

Le 4 juin, l'association a offert une dotation de 100 € aux boulistes pour leur concours précédé d'un pique-nique. Elle participera aux rencontres musicales de Champtercier le 14 juin. Après les vacances d'été, rendez-vous pour une croisière entre Aigues mortes et Palavas, le 20 septembre. Il reste quelques places (tél. Simone, 04 92 31 14 07 ou Bernadette 04 92 31 54 66).

Le 25 octobre, après-midi crêpes et le 11 novembre, nous serons nombreux, comme toutes les années, pour partager la fameuse soupe d'épeautre. Les autres activités continuent : scrabble, boules, gym douce (fin des cours, le 19 juin. Reprise vers le 15 septembre. Rens. N. Fine, 04 92 31 37 25)

Prochaines randos : Gêruen, le 7 juin. Le 28 juin, la cabane du Pasquier. Suite des randos en septembre. Rens. G. Néel au 06 07 09 20 69.

# Champtercier *Pratique*

Tél 04 92 31 10 37 - Fax 04 92 31 91 03 - mairie@champtercier.fr - www.champtercier.fr

## Lotissement des Couestes

Les terrains communaux des Couestes vont être viabilisés en septembre 2014. 9 lots en construction libre seront mis en vente à cette date-là pour favoriser l'installation sur la commune de nouvelles familles. Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, vous pouvez prendre rendez-vous en mairie.

## Travaux en cours

**Sécurisation de la traversée du village** Une reprise partielle de la chaussée pour un problème d'altimétrie doit être effectuée par l'entreprise Eiffage, suite au contrôle de M. LAI, du CG. Celle-ci doit également apposer un tricouche sur le revêtement de la tranchée des réseaux, chemin de Barras devant la Mairie.

**Chemin du Petit St-Martin**, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas, mais une reprise de chaussée doit être faite au niveau de la Bergerie de M. Reynaud

**Des travaux sur les conduites d'eau potable** sont en cours de réalisation.

les divers mouvements de terrains ont nécessité l'intervention de l'entreprise Sacco, adjudicataire du arché: bassin du Jas du Colombier, à 4 reprises; conduite face à la mairie; bassin de St Jean et des Couestes; source d'amen et bassin principal du pic d'Oise; station de pompage de la zone artisanale; conduite du Grand St Martin. Tous les moyens sont mis en œuvre pour vous assurer un service permanent et de qualité.

## www.covoiturage04.fr

Covoiturage04 : le site départemental de covoiturage 100% gratuit !

Regroupez-vous pour faire des économies et un geste pour l'environnement ! Dans le cadre de l'agenda 21 départemental, le Conseil général a lancé un site de covoiturage [www.covoiturage04.fr](http://www.covoiturage04.fr). L'idée est de permettre aux habitants du département de partager leur voiture sur les trajets réguliers (domicile-travail) et ponctuels (week-end, vacances, etc.)

## Permanences du maire et des adjoints

<u>Le Maire :</u> <b>Régine AILHAUD BLANC</b>	Permanences Lundi de 16h 30 à 18h30 Jeudi de 9h à 12h et sur rendez vous
<u>Le premier Adjoint :</u> <b>Antoine ARENA</b>	Délégué aux travaux, environnement et appels d'offres Permanence le mardi matin de 9h à 12h
<u>Le deuxième Adjoint :</u> <b>Bénédicte PAUL</b>	Déléguée aux affaires scolaires, CCAS et vie associative et sport Permanence le lundi de 16h30 à 18h30
<u>Le troisième Adjoint :</u> <b>Georges MARTEL</b>	Délégué à l'urbanisme et au développement économique Permanence le jeudi de 9h à 12h
<u>Le quatrième Adjoint :</u> <b>Patrick BERTIN</b>	Délégué aux finances et au personnel Sur rendez vous

## Communauté de communes Asse Bléone Verdon

Fonction	Nom	Commune
Présidente	GRANET-BRUNELLO Patricia	DIGNE LES BAINS
1 <sup>er</sup> Vice-président	ARNAUD Jean	BRAS D'ASSE
2 <sup>ème</sup> Vice-président	JUGY Daniel	AIGLUN
3 <sup>ème</sup> Vice-président	NICOLOSI Philip	DIGNE LES BAINS
4 <sup>ème</sup> Vice-président	BRUN Patricia	MOUSTIERS SAINTE MARIE
5 <sup>ème</sup> Vice-président	TEYSSIER Bernard	DIGNE LES BAINS
6 <sup>ème</sup> Vice-président	AILHAUD-BLANC Régine	CHAMPTERCIER
7 <sup>ème</sup> Vice-président	MAZAL Ambroise	DIGNE LES BAINS
8 <sup>ème</sup> Vice-président	SUZOR Pierre	MEZEL
9 <sup>ème</sup> Vice-président	REINAUDO Patrick	MARCOUX